

Parcours de soins après traitement d'un cancer

Qu'est-ce que le "parcours de soins après traitement d'un cancer" ?

Ce parcours de soins après le traitement d'un cancer est mis en œuvre pour les patients (enfants et adultes) bénéficiant du dispositif d'affection de longue durée (ALD) en lien avec le cancer, à partir de la fin du traitement actif du cancer et au plus tard un an après cette échéance.

Ce parcours, individualisé en fonction des besoins de la personne, comprend, le cas échéant, un bilan d'activité physique, un bilan diététique, un bilan psychologique ainsi que des consultations de suivi diététiques et/ou psychologiques.

Ce parcours est indiqué pour les patients en fin de traitement d'un cancer. Pour les patients en cours de traitement, ces soins de support sont déjà accessibles au sein des établissements autorisés à la prise en charge du cancer.

Les textes précisent que ce parcours sera soumis à prescription dans le cadre d'un forfait*.

* Décret n° 2020-1665 du 22 décembre 2020 relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer

Sommaire

PREMIÈRE DE COUVERTURE

Qu'est-ce que le "parcours de soins après traitement d'un cancer"

DERNIÈRE DE COUVERTURE

Structures porteuses du dispositif

Le parcours du patient page 3

Le dispositif page 4

Les prestations pages 5 à 7

Activité Physique Adaptée (APA) page 5

Prise en charge diététique page 6

Prise en charge psychologique page 7

Les critères d'inclusion page 8

Aide à la prescription du dispositif (adultes) pages 9 à 10

Activité Physique Adaptée (APA) page 9

Soutien psychologique page 9

Nutrition page 10

Exemple de document type page 11

Prescription parcours de soins global

Le parcours du patient

FIN DU TRAITEMENT ACTIF



PRESCRIPTEURS
Cancérologue, pédiatre,
médecin traitant
Repérer les besoins du
patient

PRESCRIPTION

Selon les besoins du patient :

- 1 bilan + 6 consultations
- 2 bilans + 4 consultations
- 3 bilans + 2 consultations
- variantes intermédiaires possibles :
1 bilan et 4 consultations



ORIENTATION VERS LA STRUCTURE

Le prescripteur oriente le patient vers la
structure porteuse du dispositif.

MISE EN RELATION AVEC LES PROFESSIONNELS CONVENTIONNÉS / SALARIÉS

Enseignant APA, diététicien,
psychologue



RÉALISATION DES BILANS ET CONSULTATIONS

Les professionnels
envoient les bilans et
comptes-rendus de
consultation à la structure
au médecin traitant ou au
médecin prescripteur.

SUIVI



Le dispositif



PRESCRIPTEURS

Cancérologue, pédiatre, médecin traitant



ENSEMBLE DE BILANS ET DE CONSULTATIONS

Parcours individualisé, selon les besoins :

- bilan d'activité physique en vue d'un projet d'activité physique adaptée (APA)
- bilan diététique
- bilan psychologique
- des consultations de suivi diététiques et/ou psychologique

NB : les séances d'APA ne sont pas financées dans le cadre de ce parcours.



MONTANT MAXIMAL 180 €

par patient et par an, sans avance de frais pour le patient et sans dépassement d'honoraires

- Tarif maximal de 45€ pour un bilan d'une heure
- Tarif maximal de 22,50€ pour une consultation de suivi diététique ou psychologique d'une demi-heure

VOUS POURREZ CHOISIR DE PRESCRIRE, SOIT

- 1 bilan + 6 consultations
- 2 bilans + 4 consultations
- 3 bilans + 2 consultations
- Variantes intermédiaires (ex : 1 bilan + 4 consultations)

Les prestations

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA)



Selon le décret du 30 décembre 2016 : "***l'activité physique adaptée est une pratique dans un contexte d'activité du quotidien, de loisir, de sport ou d'exercices programmés, des mouvements corporels produits par les muscles squelettiques, basée sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires***".

Les programmes d'APA, ainsi définis, font appel pour leur conception, leur organisation et leur supervision à des professionnels de l'APA ou à des professionnels de santé.

Après les traitements d'un cancer, s'il n'y a pas de contre-indication médicale à la pratique d'une activité physique adaptée et si la personne s'en sent la force, elle peut tout à fait la pratiquer. C'est une aide à se sentir mieux dans son corps et à reprendre confiance en soi qui permet de diminuer les séquelles liées au traitement et d'améliorer la santé.

La personne doit adapter son activité à sa forme physique, à ses besoins et à ses désirs.

Les prestations (suite)

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE



Le vécu de la maladie, son retentissement psychologique, les effets des traitements peuvent entraîner des répercussions plus ou moins durables sur les plans émotionnel et psychique. La personne atteinte d'un cancer continuera à y faire face une fois le traitement terminé.

Les différents soutiens que la personne atteinte de cancer a pu avoir pendant la phase de traitement actif peuvent être poursuivis une fois les traitements terminés.

Les personnes traitées pour un cancer peuvent bénéficier d'un suivi à distance de la fin des traitements, afin de trouver de nouveaux repères.

Un soutien psychologique spécialisé peut aider à intégrer tous les bouleversements physiques.

PRISE EN CHARGE DIÉTÉTIQUE



La personne atteinte de cancer a pu prendre ou perdre du poids. De nombreux facteurs peuvent être en cause, comme :

- la maladie cancéreuse
- de nouvelles habitudes alimentaires,
- l'altération du goût,
- les nausées et l'anxiété,
- la prise de médicaments ...

Après les traitements, un diététicien peut accompagner les personnes traitées pour poursuivre leur suivi diététique, adapter les repas à la maison et adopter une nouvelle hygiène alimentaire.

Les critères d'inclusion

Le parcours de soins après le traitement d'un cancer est mis en œuvre pour les patients bénéficiant du dispositif d'affection de longue durée (ALD) en lien avec le cancer, à partir de la fin du traitement actif du cancer et au plus tard un an après cette échéance.

ADULTES		PÉDIATRIE	
Cancer	Critères	Cancer	Critères
HÉMATOLOGIE			
Leucémie aiguë (LA)	Patients en rémission complète et en fin de traitement d'entretien	Leucémie aiguë myéloblastique (LAM) et Lymphome	Dès le retrait du dispositif de voie veineuse centrale
Lymphome non hodgkinien (LNH) de type B	Patients en rémission complète après traitement et à l'issue du traitement anti-CD20	Leucémie aigüe lymphoblastique (LAL)	Lors de la mise en place du traitement d'entretien et du retrait de la voie veineuse centrale
Leucémie myéloïde chronique	Rémission complète vérifiée par biologie moléculaire	Patients allogreffés	Lors du retrait de la voie veineuse centrale
Autres hémopathies	Patients en rémission complète à la fin du traitement actif	Rhabdomyosarcome (RMS)	Lors de la mise en place du traitement d'entretien
TUMEURS SOLIDES		Neuroblastome de haut risque (HR)	En fin de traitement, après l'immunothérapie
Patients en rémission complète n'ayant plus de traitement en rapport avec leur pathologie tumorale, quel que soit le traitement réalisé et ayant comporté le cas échéant de la chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie.		Autres pathologies oncologiques	En fin de traitement
Patient en rémission complète avec arrêt des traitements actifs et ayant un traitement par voie orale de prévention de la rechute			

Les patients en soins palliatifs et en rechute métastatique et les patients n'ayant eu aucun traitement et en abstention thérapeutique ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

Les patients en soins palliatifs ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

Ces critères pourront faire l'objet d'une révision ou d'évolution après quelques mois de fonctionnement.

Aide à la prescription du dispositif

Voici des outils d'aide à la prescription au moment de l'entretien pour vous orienter lors des échanges avec le patient adulte.

Ils permettent de recueillir sa perception sur son vécu et son projet de vie, et ainsi, de repérer ses besoins en soins oncologiques de support pour adapter la prescription.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA) ADULTES

- Comment vous sentez-vous ? (fatigue, anxiété...)
- Vous sentez-vous limité dans vos actions quotidiennes et votre mobilité ?
- Avez-vous des troubles du sommeil ?
- Avant votre maladie, pratiquiez-vous une activité physique ?
 - Si oui, l'avez-vous reprise depuis ? Quel rythme ?
 - Si non, avez-vous des difficultés à être actif au quotidien ?
- Par rapport à avant votre maladie, êtes-vous moins actif ?
- Avez-vous envie de débiter ou reprendre une activité physique ?
 - Avec le soutien d'un professionnel
 - En autonomie



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ADULTES

- Comment vous sentez-vous ?
 - Fatigué
 - Anxieux
 - Angoissé
 - Avez-vous une baisse de moral ?
 - Connaissez-vous un épisode dépressif
- Vous êtes en fin de traitement, vous sentez-vous fragilisé(e) ?
- La maladie ou ses traitements ont-ils eu un impact sur :
 - La confiance en vous
 - Votre image corporelle...
- Souhaitez-vous un soutien psychologique ?



Aide à la prescription du dispositif (fin)

NUTRITION ADULTES

- Poids actuel :
- Poids habituel avant la maladie :
- Taille :
- IMC (*poids/(taille)² en kg/m²*) :



Si IMC <18,5 pour les - de 70 ans et <22 pour les + de 70 ans = **dénutrition**

Si IMC >25 pour les - de 70 ans et >30 pour les + de 70 ans = **surpoids/ obésité**

 cancers ORL / patiente sous hormonothérapie

- Avez-vous changé vos pratiques alimentaires (jeûne, régime cétogène...)?
 - Si oui, quelles pratiques ?
 - Comment ?
- Avez-vous envie de débiter un programme alimentaire ? (réduction pondérale ou équilibre)

OUTILS D'AIDE À LA PRESCRIPTION "PÉDIATRIE"

Pour ces outils spécifiques, merci de vous rapprocher du RIFHOP :

contact@rifhop.net ou 01 48 01 90 21

Exemple de document type

PRESCRIPTION PARCOURS DE SOINS APRÈS TRAITEMENT D'UN CANCER

Prescripteur :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

RPPS :

Identification du patient :

Nom de naissance :

Prénom :

Age :

N° SS :

Date de prescription :



Bilan d'activité physique



Bilan psychologique

et/ou

consultations de suivi



Bilan diététique

et/ou

consultations de suivi

Signature

Structures porteuses du dispositif



PARIS

Paris après cancer

Ligue contre le cancer, DAC
Humanest et Fondation Cognacq-Jay



📍 89 Bd Auguste Blanqui
75013 Paris

✉ contact@parisaprescancer.org

☎ 07 86 55 61 40

SEINE ET MARNE

Santé 77 Nord et RT2S77

📍 125 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny
77400 Lagny-sur-Marne

✉ aprescancer@dac77.fr

☎ 01 83 61 62 00

YVELINES

En cours de réattribution

ESSONNE

Ligue contre le Cancer

📍 Centre Hospitalier de Bligny
91640 Briis-sous-Forges

✉ postcancer.cd91@ligue-cancer.net

☎ 01 64 90 58 71

HAUTS DE SEINE

DAC 92 Centre

📍 14 av. du G^{al} Charles de Gaulle
92150 Suresnes

✉ aprescancer@dac92centre.fr

☎ 01 81 80 38 30

SEINE SAINT DENIS

Association Parcours Santé 93

📍 112 av. du Général de Gaulle
93110 Rosny-sous-Bois

✉ aprescancer@dac93sud.fr

☎ 01 84 74 15 15

VAL DE MARNE

DAC 94 Ouest et DAC 94 Est

📍 Adresse en cours

✉ aprescancer@dac94.fr

☎ 01 46 63 00 33

VAL D'OISE

Ligue contre le cancer

📍 2 Boulevard Jean Allemane
95 100 Argenteuil

✉ postcancer.cd95@ligue-cancer.net

☎ 01 39 47 16 16

Réseau d'Île-de-France d'Hématologie Oncologie Pédiatrique

📍 194, rue de Tolbiac
75013 Paris

✉ contact@rifhop.net

☎ 01 48 01 90 21

